



## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - N° PI/2017/0019

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

ETABLISSEMENT DE COMMERCE DE DETAIL AU SENS DU DECRET DU 5 FEVRIER 2015 RELATIF AUX IMPLANTATIONS COMMERCIALES

PROJET DE CATEGORIE C (Projet sans Etude d'Incidences sur l'Environnement)

Concerne la demande de la SA R. LEONE, Chaussée de Thuin 16 à 6032 Mont-sur-Marchienne en vue d'obtenir le permis intégré selon les dispositions du décret du 5 février 2015 pour l'exploitation d'un garage avec vente de véhicules visant :

sur le volet commercial :

- une surface commerciale nette après extension de 2.330 m<sup>2</sup>.

sur le volet urbanistique :

- rénovation de la façade et extension des vitrines,
- régularisation d'un parking,
- régularisation de l'implantation de dépôts extérieurs.

sur le volet environnemental :

Le maintien en activité d'un garage actif dans la vente de véhicules comprenant les installations et dépôts suivants :

- des ateliers pour une puissance installée totale de 61,34 kW comprenant 1 fosse et 6 ponts élévateurs ;
- un atelier de carrosserie d'une puissance installée de 983,26 kW ;
- des showrooms d'une capacité totale de 31 véhicules ;
- deux chaudières d'une puissance calorifique nominale utile respective de 120 et 140 kW ;
- un compresseur d'air d'une puissance installée de 11 kW ;
- une cabine de peinture d'une puissance installée de 12,54 kW ;
- une aire de lavage d'une puissance installée de 3 kW ;
- un parking pour les véhicules d'occasion et les véhicules du personnel / clientèle d'une capacité d'accueil de 25 véhicules ;
- un système débourbeur - séparateur d'hydrocarbures ;
- des bureaux, une cuisine, des archives, un réfectoire, un magasin.
- un dépôt de déchets non dangereux d'une capacité de 8 m<sup>3</sup> ;
- un dépôt d'huiles usagées d'une capacité de stockage de 2.000 l ;
- des dépôts de mazout d'une capacité de stockage respective de 5.000 l et 1.200 l ;
- des dépôts d'huiles neuves d'une capacité de stockage respective de 4 X 1.500 l ;
- un dépôt de produits de peintures d'une capacité de stockage de 90 l ;
- un dépôt de pneus neufs d'un volume de stockage de 3 m<sup>3</sup> ;
- un dépôt de pneus usagés d'un volume de stockage de 60 m<sup>3</sup> ;
- un dépôt d'air comprimé d'une capacité nominale de 500 l ;
- un dépôt d'antigel d'une capacité de stockage de 200 l en petits bidons (5 à 10 l) ;
- un dépôt de batteries usagées d'une capacité de stockage de 1 m<sup>3</sup> ;
- un dépôt de cartons, papiers et emballage d'une capacité de stockage de 1,2 m<sup>3</sup> ;
- un dépôt de plaquettes de freins usagées d'une capacité de stockage de 1 m<sup>3</sup> ;
- un dépôt de filtres à huiles usagés d'une capacité de stockage de 0,5 m<sup>3</sup> ;
- un dépôt de chiffons souillés d'une capacité de stockage de 1 m<sup>3</sup> ;
- un dépôt de boues provenant du débourbeur - séparateur d'hydrocarbures d'une capacité de stockage de 1.200 l ;
- un dépôt d'emballages plastiques et métalliques contaminés d'une capacité de stockage de 500 l.

La liste et les plans des bâtiments, des installations et des dépôts peuvent être consultés au Service du Permis d'Environnement

Lieu d'exploitation : Chaussée de Thuin 16 à 6032 Mont-sur-Marchienne.

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Date de fin de l'enquête
Le mercredi 30 mai 2018	Le lundi 4 juin 2018	Le lundi 18 juin 2018

En vertu de l'article 89 du décret du 5 février 2015 et des articles D.29-7 et suivants du Livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement, le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

La demande peut être consultée au Service du Permis d'Environnement (adresse reprise ci-dessous), à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de fin de l'enquête :

- sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ;
- sur rendez-vous à prendre au plus tard la veille jusque 15h30 (071 86 39 29) les jeudi 7 juin 2018 et jeudi 14 juin 2018, de 17h00 à 20h00.

Tout intéressé peut envoyer ses observations écrites datées et signées, en indiquant ses nom et adresse :

- par télécopie (071 86 39 30),
- par courrier électronique (permisenvironnement@charleroi.be),
- par courrier ordinaire (Collège communal – Service du Permis d'Environnement - Place Charles II à 6000 Charleroi),
- ou les remettre contre récépissé (Maison Communale Annexe, Place Jules Destrée à 6060 GILLY)

et ce pendant la durée de l'enquête soit du lundi 4 juin 2018 au lundi 18 juin 2018.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous (071 86 39 29).

Le dernier jour de l'enquête, soit le lundi 18 juin 2018, se tiendra à 10h00 au service du Permis d'Environnement (adresse reprise ci-dessous) une séance de clôture où seront entendues les personnes qui le désirent.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès des personnes suivantes :

Demandeur : Monsieur Roberto LEONE (071 36 19 38).

Fonctionnaire technique : Service Public de Wallonie, Département Permis et Autorisations, rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi (071 65 47 60).

Fonctionnaire délégué : Service Public de Wallonie, Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, rue de l'Ecluse n°22 à 6000 Charleroi (071 65 48 80).

Fonctionnaire des implantations commerciales : Service Public de Wallonie, Département du Développement Economique, Place de la Wallonie 1 bât.2 à 5100 Jambes (081 33 46 10)

Service du Permis d'Environnement : Ville de Charleroi, Maison Communale Annexe, Place Jules Destrée à 6060 GILLY (071 86 39 29).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal.

Charleroi, le mercredi 23 mai 2018

Le Directeur général f.f.,  
Par délégation

(s)Frédéric FRAITURE,  
Directeur

Pour le Bourgmestre,  
Par délégation, en vertu de  
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s)Ornella CENCIG,  
8ème Echevin